

PLAQUE D'IDENTIFICATION TAXI : NOUVELLE NORME EN HAUTE-SAVOIE

Quelles sont les nouvelles règles concernant la plaque scellée au véhicule ?

L'article 17 de [l'arrêté 2011012-001 relatif à l'exploitation des taxis et véhicules de petite remise en Haute-Savoie](#) qui liste les équipements spéciaux du taxi en Haute-Savoie a été récemment modifié en 2 points :

- le terminal de paiement électronique (en état de fonctionnement et tenu à la disposition du client) : il est désormais obligatoire dans tous les taxis, et sans possibilité de dérogation (info sur www.ecoledutaxi74.com)
- la **plaque d'identification** fixée au véhicule (avec mention de la commune de rattachement + n° A.S) : elle est remplacée par un **bandeau autocollant** qui doit être **apposée sur la vitre arrière** avec un cahier des charges strict en ce qui concerne sa taille et sa typologie (caractères, couleur...)

l'école du taxi vous propose la fourniture de cet autocollant réglementaire (hauteur 3 cm x longueur 30 cm) qui vous permettra de vous conformer plus facilement à cette nouvelle règle, en application depuis le 14 /01/2016.

Il vous suffit donc de remplir le bordereau ci-dessous en nous communiquant entre autres, le nom de **vos** **commune(s) de stationnement** ainsi que le **numéro de vos autorisation(s)** et nous nous chargeons de fabriquer pour vous cet autocollant , avec à la clef une garantie de tranquillité accrue en cas de contrôle.

La Direction Départementale de la Protection de la Population ainsi que les forces de police et de gendarmerie sont chargés de contrôler l'application sur le terrain de cette nouvelle obligation d'identification visuelle.



NOMPrénom..... ou raison sociale

e-mail : mobile : fixe :

Autorisation Stationnement Taxi n° sur la commune de

Autorisation Stationnement Taxi n° sur la commune de

Autorisation Stationnement Taxi n° sur la commune de

Je commande à la société FMS Taxi bandeau(x) autocollant(s) réglementaire(s) et je joins à mon envoi un chèque de 12,00 € (prix unitaire TTC) la facture avec TVA vous sera adressée avec l'envoi de celui-ci.

Chèque n° tiré sur.....adressé à FMS TAXI – 745, route de Charny 74800 ETEAUX

signature et cachet commercial :